



Compte-rendu

Assemblée générale du

1^{er} avril 2017

14 h

Salle André-Coquema, Saint-Benoît (86)

Présents :

Les représentants des jumelages de :

Saujon	Jochen Niedermowwe
Saint-Palais-sur-Mer	Joël Budin
Surgères	Claude Suun, Elena Jiménez Contreras, Colette Seiler, Hélène Poulain, Bertrand Poulain
Saint-Benoît/Ligugé	Marie-Claire Moreau, Mireille Descos, Michel Corneau, Annie Hiron, Ghislaine Blanc, Françoise Roudeau, Annie Sommerlatt
Bressuire	Christian Desbois, Gabriel Liégeois
Chauray	Aurore Billard
Fors	Susanne Schmitt
Lezay	Daniel Gorin, Marie-Françoise Eprinchart
Magné	David Janaczek
Niort	Myriam Hoesterey
Thouars	Micheline Tessier, Francis Renault

Invités :

Mairie de Saint-Benoît	Joël Blaud, adjoint du maire
La Villedieu-du-Clain	Michelle Pourin, vice-présidente

Absents excusés :

Les représentants des jumelages de :

La Rochelle	Gérard Brousseau
Royan	Lyliane Isendick-Malterre, Manfred Isendick
Saintes	Francis Jungbluth, Fabienne Jullien
Chauray	Danielle Couraud

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente
2. Rapport moral (vote)
3. Rapport d'activité (vote)
4. Rapport d'orientation (vote)
5. Présentation des comptes (vote)
6. Fixation du montant des cotisations (vote)
7. Présentation du budget prévisionnel (vote)
8. Demandes d'adhésion
9. Élection des membres du conseil d'administration (vote)
10. Calendrier et questions diverses

Réunion du nouveau conseil d'administration

1. Élection du bureau (vote à bulletin secret)

Le premier avril deux-mille-dix-sept à quatorze heures, les membres de l'association AFAPE Poitou-Charentes se sont réunis en assemblée générale à Saint-Benoît sur convocation de leur présidente Susanne Schmitt.

La liste émargée avec les noms et prénoms des personnes présentes est annexée au présent procès-verbal.

Susanne Schmitt ouvre la séance et souhaite la bienvenue à chacun.

La séance commence par des échanges avec Michelle Pourin du comité de jumelage de La Villedieu-du-Clain (regroupement d'une dizaine de communes). Chacun se présente autour de la table. Michelle Pourin explique tout ce qui est fait dans son comité avec les jeunes notamment le recrutement de nombreux jeunes. Le comité organise des camps de jeunes pour les 12 – 15 ans (groupes de 18 à 23). Chaque voyage repose sur un thème (foot, tir à l'arc). Parfois, des jobs d'été sont proposés (ramassage des pommes, des fraises...). Les échanges se font en associant également la ville jumelle en Italie.

Après ces échanges, la présidente ouvre l'assemblée générale et souligne que cette réunion marque le deuxième anniversaire de l'union régionale AFAPE Poitou-Charentes. Elle remercie la municipalité de Saint-Benoît pour la mise à disposition de la salle, le comité de jumelage de Saint-Benoît pour son accueil et l'organisation de la réunion. Elle remercie le bureau pour son travail et tous les jumelages pour leur coopération et leur présence régulière aux réunions. Elle remercie Gérard Ribérol pour son travail presque quotidien sur le site et les réseaux sociaux. Enfin, elle remercie l'OFAJ pour ses diverses aides, la FAFA pour son soutien précieux et les municipalités des communes des jumelages membres pour la mise à disposition de leurs salles communales.

Susanne Schmitt rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente
- Rapport moral (vote)
- Rapport d'activités (vote)
- Rapport d'orientation (vote)
- Présentation des comptes (vote)
- Fixation du montant des cotisations (vote)
- Présentation du budget prévisionnel (vote)
- Demandes d'adhésion
- Élection des membres du conseil d'administration (vote)
- Calendrier et questions diverses

Le nouveau conseil d'administration se réunira après l'assemblée générale pour procéder au vote du bureau.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2016 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral (vote)

Susanne Schmitt expose ensuite le rapport moral pour l'exercice 2016-2017 avant de le soumettre au vote.

Dans les 4 départements de l'ex Poitou-Charentes, on compte environ 70 jumelages franco-allemands plus ou moins actifs. Tous ces bénévoles œuvrent pour un rapprochement et une bonne entente entre citoyens français et allemands.

Notre union régionale a pour objectif de créer une structure qui permet à ses adhérents de partager leurs expériences et leurs projets, de favoriser de nouvelles initiatives (comme par exemple les animations dans les écoles ou l'organisation d'un *Stammtisch*) et d'élaborer des projets en commun (comme par exemple l'organisation de conférences et de formations).

Notre priorité en 2017, c'est continuer ce que nous avons fait jusqu'à maintenant et travailler sur de nouvelles orientations. Nous souhaitons encourager en plus des réunions régionales le travail au niveau départemental. Une première rencontre aura lieu début avril entre les jumelages de Charente-Maritime. Il est prévu aussi d'organiser des petits ateliers sur des thèmes précis comme par exemple l'enseignement de l'allemand en primaire (TAP). Un jumelage est une merveilleuse école où l'on apprend à tous les âges de la vie. Un jumelage défend de vraies valeurs, des valeurs de respect, de tolérance, de l'acceptation de l'autre avec ses différences.

L'implication de la jeunesse est toujours une priorité et grâce à la formation OFAJ, nous avons appris comment construire un projet d'échange entre jeunes.

L'union régionale n'est pas fermée, et nous espérons pouvoir accueillir d'autres jumelages au sein de notre groupe.

Nous ne pourrions pas réaliser toutes ces actions sans le soutien de nos partenaires à qui nous transmettons nos plus vifs remerciements.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3. Rapport d'activités (vote)

Susanne Schmitt présente le rapport d'activités et rappelle toutes les réunions et manifestations qui se sont tenues sur l'année écoulée :

AG

30 avril 2016 : AG à Fors

CA

30 avril 2016 : CA à Fors

5 novembre 2016 : CA à Bressuire

4 mars 2017 : CA à Magné

FAFA

13 – 16 octobre 2016 : Congrès de la FAFA à Chambéry (Danielle Couraud + Susanne Schmitt)

Janvier 2017 : Réunion du CA de la FAFA à Saint-Germain-en-Laye

Conférences, débats et formations

11 juin 2016 : Débat « Comment sensibiliser les jeunes au franco-allemand » et
Conférence « Allemagne au-delà des clichés » (Hans Herth, FAFA) à Royan

3 novembre 2016 : Formation de l'institut Goethe « Découvrir l'allemand – s'ouvrir à
l'interculturel » (Danielle Couraud, Susanne Schmitt, Gilou Chauveau)

25 mars 2017 : Formation à Fors (Jean-André Vandelannoote + 20 adhérents de 12
jumelages)

Activités de la présidente

24 mai 2016 : Vernissage de l'exposition *Pas de deux - Paarlauf* à Bressuire

6 octobre 2016 : Invitation du consulat général d'Allemagne à Bordeaux à l'occasion de la
« journée de l'unité allemande » (fête nationale)

17 octobre 2016 : Participation à la journée des langues européennes au lycée Jean Macé à Niort

23 novembre 2016 : Invitation du consulat général d'Allemagne à Bordeaux : inauguration des
nouveaux locaux

Assemblée générale du comité de jumelage à Surgères

Bureau

Octobre 2016 : Réunion de bureau

La présidente présente ensuite les points forts et les points faibles.

Points forts

- Réalisation de la plaquette
- Site internet, pages Facebook, informations FAFA
- Formation OFAJ
- Conférence sur l'Allemagne
- Action « Petit déjeuner allemand dans les écoles » et « Cartes postales »
- Entraide, bonne ambiance et partage des idées
- Participation au développement de l'union régionale
- Organisation

Réalisation de la plaquette

La plaquette a été réalisée en juin 2016 pour la réunion à Royan. Elle se trouve sur le site de l'union régionale sous l'onglet « Qui sommes-nous ? ».

Site internet, Facebook, informations FAFA

Tous les adhérents ont reçu leurs identifiants et peuvent maintenant publier des événements et des articles de presse.

Gérard Ribérol alimente très régulièrement la page Facebook, le groupe Facebook et le site internet. Un grand merci à lui.

Hans Herth nous envoie toujours les dernières informations de la FAFA.

Formation OFAJ

20 adhérents de 12 jumelages ont bénéficié de la formation OFAJ qui a eu lieu la semaine dernière à Fors. La formation était très utile et nous avons appris à construire un projet d'échange de jeunes subventionnable par l'OFAJ. Nous avons appris également que les demandes de subvention des adhérents seront à adresser à la Centrale OFAJ de la FAFA qui a une enveloppe négociée avec l'OFAJ. Les chances d'obtenir une subvention sont beaucoup plus grandes que pour un jumelage isolé ou un adhérent qui ne passe pas par la Centrale OFAJ de la FAFA.

Débat et conférence à Royan

Le 11 juin, nous avons passé une grande journée à Royan. Après la visite guidée par Lyliane Isendick-Malterre et un déjeuner commun, nous avons animé un débat au sujet de la question que presque tous les jumelages se posent « Comment sensibiliser les jeunes au franco-allemand ? ». Un jeune adhérent du comité de jumelage de Royan était présent pour parler de son expérience. Ensuite, une conférence publique animée par Hans Herth a été proposée. Le thème était « L'Allemagne au-delà des clichés ». Cette conférence était très intéressante comme d'ailleurs toutes les conférences de la FAFA. Plusieurs personnes extérieures ont assisté à la conférence, mais il n'y avait pas d'autres jumelages.

Action commune « Déjeuner allemand » et « Carte postale »

L'action a été reconduite par plusieurs jumelages en janvier. D'autres souhaitent la faire ultérieurement, comme Fors qui a choisi le 9 mai, la journée de l'Europe. La subvention pour la carte postale est reconduite.

Entraide, bonne ambiance et partage des idées

Le point fort de notre union régionale est sans doute le partage des bonnes idées, des conseils et la participation aux actions des autres. Il est plus agréable et efficace de travailler ensemble et de pouvoir s'appuyer sur un réseau.

Les réunions se passent toujours dans une bonne ambiance qui laisse place aux débats constructifs et au partage. Le roulement fonctionne très bien, et chaque jumelage a fait le maximum pour accueillir les autres dans sa commune. Parfois, le jumelage qui accueille propose une visite guidée avant le déjeuner commun.

Participation au développement de l'union régionale

Plusieurs jumelages ont commencé à contacter quelques jumelages externes pour faire connaître l'union régionale. Quelques contacts ont été pris. Il serait bien de continuer un peu afin que chaque jumelage franco-allemand soit au courant de l'existence de l'union régionale.

Organisation

L'inscription aux réunions se fait depuis quelque temps directement en ligne, ce qui permet un gain de temps considérable. Pour le jumelage qui accueille, c'est très agréable et efficace : on peut ainsi suivre en direct combien de personnes sont inscrites au déjeuner et à la réunion.

Points faibles

Faible nombre d'adhérents

Le nombre de membres d'AFAPE s'élève à seulement 14. Douze des membres font partie du CA, le minimum prévu par nos statuts. Il serait bien d'avoir quelques membres de plus. Il faut peut-être publier davantage d'articles dans la presse régionale. Une opération parrainage a été mise en place fin 2016. Chaque comité de jumelage s'engage à contacter 3 ou 4 comités autour de lui pour leur présenter AFAPE Poitou-Charentes et les inviter à nos réunions.

Moyens financiers très limités

L'année dernière, la plus grande partie de notre budget a été utilisée pour payer les cotisations à la FAFA et les frais de déplacement des deux conférenciers. En l'état actuel des choses, il n'est pas possible de financer plus de 2 actions de la FAFA par an. La participation financière aux actions communes est également limitée. Il faudrait agrandir le cercle et réfléchir à d'autres financements : subventions, actions payantes...

Le bilan est très positif. Les actions de l'année écoulée ont permis aux jumelages membres de se développer encore et de progresser.

Susanne Schmitt passe ensuite au vote du rapport d'activités.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

4. Rapport d'orientation (vote)

Pour la présentation du rapport d'orientation, Susanne Schmitt passe la parole à Jochen Niedermowwe, vice-président de l'union régionale.

Jochen Niedermowwe présente les thèmes suivants :

Axes prioritaires (2017 - 2019) et de réflexion :

- Élargir et approfondir les occasions et la qualité des contacts entre citoyens français et allemands
- Pérenniser les jumelages franco-allemands
- Intégrer les jeunes et les actifs

Domaines prioritaires :

- Jeunes et langue
- Entreprises et tourisme
- Jumelages et associations franco-allemands (rôles, évolution, fonctionnements, projets/programmes)

Méthodes à développer :

- Communication
- Expertise et conseils
- Coopérations

Jochen Niedermowwe préconise la mise en place d'un groupe de réflexion autour du thème « tourisme » qui concerne notamment les jumelages du département Charente-Maritime. Une première réunion est prévue pour début avril.

Susanne Schmitt passe ensuite au vote du rapport d'orientation.

Le rapport d'orientation est adopté à l'unanimité.

5. Présentation des comptes (vote)

Pour la présentation des comptes, Susanne Schmitt passe la parole à Gabriel Liégeois, trésorier de l'union régionale, qui présente le bilan financier suivant pour l'exercice écoulé :

Bilan 2016 (avril 2016 - mars 2017)
au 1^{er} avril 2017

Nos recettes			Nos dépenses		
Recettes annuelles ordinaires			Dépenses annuelles ordinaires		
Cotisations des membres (= n × 80 €)	14	1 120,00 €	Cotisation d'AFAPE Poitou-Charentes à FafapE		30,00 €
			Cotisation membres à la FafapE (= n × 30 €)	14	420,00 €
			Dépenses de fonctionnement		
			Assurance		113,29 €
			Frais de fonctionnement (OVH, fournitures etc.)		101,08 €
			Tenue de compte bancaire (04/2016 - 03/2017)		37,97 €
Actions réalisées			Actions réalisées		
Recettes sur actions organisées		385,00 €	Actions et subventions à nos membres		624,55 €
			Excédent		
			178,11 €		
TOTAL des recettes			TOTAL des dépenses		
1 505,00 €			1 505,00 €		

Solde bancaire au 1er avril 2016 : 423,95 €
Excédent (+) / Déficit (-) de l'exercice : + 178,11 €
solde initial + excédent - déficit = 602,06 €
Solde bancaire au 31 mars 2017 : 602,06 €



Hélène Poulain, en sa qualité de vérificatrice aux comptes nommée lors de la dernière assemblée générale, confirme l'exactitude et la sincérité des comptes, qui lui ont été communiqués à l'avance par le trésorier.

Susanne Schmitt passe au vote.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

En complément, Christian Desbois suggère que l'on prévoie dans le prochain budget le financement des déplacements de la présidente au congrès de la FAFA.

Pour cela, il faudrait revenir sur les statuts et respecter la procédure qui est de faire la demande en amont d'une AG. Cette proposition sera soumise aux membres du bureau.

6. Fixation du montant des cotisations (vote)

Susanne Schmitt propose aux adhérents de maintenir la cotisation annuelle de 80 euros pour l'année 2017. Elle rappelle que l'association verse 30 € par jumelage membre à la fédération FAFA pour l'Europe. Elle procède à la lecture de la première délibération.

Première délibération

L'assemblée générale décide de maintenir la cotisation annuelle à 80 €.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

L'appel à cotisation sera envoyé par le trésorier Gabriel Liégeois dans les meilleurs délais. Il donnera les coordonnées nécessaires pour un paiement soit par chèque, soit par virement.

7. Présentation du budget prévisionnel (vote)

Susanne Schmitt passe la parole à Gabriel Liégeois qui présente le budget prévisionnel pour l'exercice à venir comme suit :

Budget prévisionnel 2017-2018 (avril 2017 - mars 2018)

au 1er avril 2017

Nos recettes	Nos dépenses
Recettes annuelles ordinaires	Dépenses annuelles ordinaires
Cotisations des associations membres (= n × 80 €) 14 1 120,00 €	Cotisation d'AFAPE Poitou-Charentes à la FafapE 30,00 €
	Cotisation des membres à la FafapE (= n × 30 €) 14 420,00 €
Recettes extraordinaires	Dépenses de fonctionnement
	Assurance 113,29 €
	Frais de fonctionnement (OVH, fournitures etc.) 100,00 €
	Compte bancaire (04/2016 - 03/2017) 3,46 € 41,52 €
	Actions et subventions à nos membres 400,00 €
	Excédent (provision pour actions futures ou dépenses imprévues) 15,19 €
TOTAL des recettes 1 120,00 €	TOTAL des dépenses 1 120,00 €

Solde bancaire au 1er avril 2016
(capacité d'autofinancement)

602,06 €



Susanne Schmitt passe au vote.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

8. Demandes d'adhésion

Susanne Schmitt rappelle qu'une opération de parrainage a été lancée fin 2016. L'idée était que chaque membre de l'union régionale devait contacter 4 ou 5 jumelages de la région pour présenter l'union régionale dans le but de trouver d'autres adhérents. Cette opération reste active, toute nouvelle adhésion sera évidemment chaleureusement accueillie !

9. Élection des membres du conseil d'administration (vote à bulletin secret)

Selon les statuts de l'union régionale, les membres du conseil d'administration (CA) sont renouvelables par tiers tous les ans. Les deux premiers renouvellements s'effectuent par tirage au sort. Les membres du conseil d'administration sont rééligibles. Le tirage au sort détermine le tiers sortant comme suit : Magné, Saint-Benoît, Fors et Chauray.

Les quatre jumelages souhaitent réintégrer le CA et sont réélus **à l'unanimité** par tous les membres (personnes morales) présents à l'AG.

Depuis le départ du comité de jumelage de Melle, le CA est composé de 12 membres, ce qui correspond au minimum prévu par les statuts. Deux membres de l'union régionale ne sont pas membres du CA. La présidente indique que l'association franco-allemande de La Rochelle n'a pas fait part de son souhait d'intégrer le CA. Elle demande au président du comité de jumelage de Lezay si Lezay souhaite intégrer le CA. Daniel Gorin répond que le comité de jumelage de Lezay souhaite intégrer le conseil d'administration.

Susanne Schmitt procède à la lecture de la deuxième délibération.

Deuxième délibération

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de membres du conseil d'administration de l'association AFAPE Poitou-Charentes les 13 jumelages franco-allemands suivants : Bressuire, Chauray, Fors, Magné, Niort, Royan, Saint-Benoît-Ligugé, Saintes, Saint-Palais-sur-Mer, Saujon, Surgères, Thouars et Lezay.

10. Calendrier et questions diverses

Prochaines réunions :

Prochain CA : 17/06/2017 à Surgères – Galerie « Matières Premières »

CA d'automne : Lieu : Thouars – confirmé (pour la date, un lien sera envoyé avec un questionnaire à remplir)

CA de printemps : date et lieu à fixer

AG 2018 : date et lieu à fixer

Appel à cotisation

Les associations membres sont invitées à s'acquitter de leur cotisation annuelle fixée à 80 €.

Réunion du nouveau conseil d'administration

1. Élection du bureau (vote à bulletin secret)

Suite à l'assemblée générale de l'association AFAPE Poitou-Charentes, le nouveau conseil d'administration procède à l'élection des membres du bureau qui sont élus pour un an. Susanne Schmitt passe à l'élection du bureau. Tous les membres du bureau sont réélus.

Présidente :	Susanne Schmitt
Première vice-présidente :	Myriam Hoesterey
Deuxième vice-président :	Jochen Niedermowwe
Trésorier :	Gabriel Liégeois
Trésorier adjoint :	Francis Renault
Vérificatrice aux comptes :	Hélène Poulain
Secrétaire :	Danielle Couraud
Secrétaire adjointe :	Aurore Billard

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 heures.

Susanne Schmitt
Présidente

Aurore Billard
Secrétaire